L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Samedi, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.

MERCREDI, 27 JUILLET 1881.

SPECTACLES BALS, &c.

AVIS. AVIS.

Ne manquez pas de vous rendre

—A LA—

GRANDE FÊTE CHAMPÊTRE

DONNÉE AU

JARDIN DE CARROLLTON,

CE SOIR,

PAR LE

Crescent City Uniform Division No. 2.

Knights of Pythias.

Billets,.....50 CENTS.

Les invitations pour Dames peuvent être obtenues jusqu'à midi en s'adressant au Sergeant Knights, No 113 rue Gravier. 27 juil—1f

Fort Espagnol.

GRAND CONCERT EXTRA

40---MUSICIENS---40

JEUDI Soir, 28 juillet 1881.

AÏDA

PROGRAMME.

Première Partie.

1. Marche, Schwartzenberg.....Strauss
2. Ouverture, Semiramide.....Rossini
3. Adelaide.....Beethoven
4. Sélection, Robert le Diable.....Meyerbeer
5. Carnaval de Venise, Air et Doliness Exécuté par le Prof. Gewert.

Deuxième Partie.

6. Ouverture, Merry Wives of Windsor.....Nicolai
7. Quadrille, Centre.....Faust
8. Grand Sélection, Aïda.....Verdi
9. Polka—Les délices d'Interlaken.....Gest
Solo de cornet. Exécuté par le Prof. Gewert.
10. Pot-Pourri—La Petite Mademoiselle. Offenbach.

Troisième Partie.

11. Le Rêve du Lion—Caprice Héroïque.....Kenkly.
12. Waltz—Zéphir Lafte.....Gung't
13. Galop Thunder et Lightning.....Parlow

Billets, aller et retour, 15 cts.

En cas de mauvais temps, le Concert aura lieu dans la salle.

27 juillet.

LSL

PRENEZ AVIS.

Que cette brique est la seule qui dans un Etat ait été vendue et embarquée par nous pendant

Tous les lots pavés en plein !

GRANDE CHANCE

—POUR—

UNE FORTUNE !

LA COMPAGNIE DE LA

LOTERIE

DE L'ETAT

DE LA LOUISIANE

—PRES—

A la Nouvelle-Orléans Lne,

Mardi, 9 Août 1881.

LE GRAND TIRAGE

MENSUEL

De la Loterie à $2.

$30,000.

1857 LOTS !

—LE TOUT S'ELEVANT A—

$110,400 !

Le tirage commencera positivement 15 heures

ce soir

Au bureau de la comoagnie.

DANS LA MATINÉE DU

Mardi, 9 Août 1881.

—A LA—

NOUVELLE-ORLÉANS, LNE.

TOUS LES LOTS

—SONT—

PAYÉS SUR PRÉSENTATION.

On demande des agents dans pous les

Etats, comtés, villes et villages

de l'Union.

S'adresser pendant cent origine et différents, invariablement, accompagner les demandes qui doivent être adressées à

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne

TOUTES LETTRES SANS RÉPONSE

CONTIENT UN REFUS.

Les Agents ont des conditions pour chaque dollar reçu pour billets de la Compagnie, soit entier, demi ou quart.

Un Mandat pour 10 billets entiers ou entiers ou quarts sera envoyé à

M. A. DAUPHIN,

ou à la même personne au

No 819, Broadway, New-York

Billet entier, $4 ; Demi-Billet, $1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle Orléans et au bureau de la COMPAGNIE.

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne.

Transmettez l'argent par des ordres sur la poste, par des lettres enregistrées par des traites ou par Express.

Souvenez-vous qu'un Tirage

du

MARDI, 9 Août 1881.

TOUS LES LOTS

—SONT—

PAYÉS SUR PRÉSENTATION.

On demande des agents dans pous les

Etats, comtés, villes et villages

de l'Union.

S'adresser pendant cent origine et différents, invariablement, accompagner les demandes qui doivent être adressées à

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne

TOUTES LETTRES SANS RÉPONSE

CONTIENT UN REFUS.

Les Agents ont des conditions pour chaque dollar reçu pour billets de la Compagnie, soit entier, demi ou quart.

Un Mandat pour 10 billets entiers ou entiers ou quarts sera envoyé à

M. A. DAUPHIN,

ou à la même personne au

No 819, Broadway, New-York

Voyez la Distribution!

Distribution Extraordinaire!

100,000 Billets à $2 chacun.

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance du Peuple de la Nouvelle-Orléans.

BUREAU, No 10 rue CARONDELET

DEUXIÈME ETAT DE SITUATION ANNUEL.

Conformément aux prescriptions de sa Charte la Compagnie publie l'exposé suivant :

Primes reçues durant l'année expirant le 30 juin 1881 :

Sur risques d'incendie.....$71,639 45
Sur risques de rivières.....9,296 05
Sur risques maritimes.....2,585 59
A déduire, primes non acquises 1880 $82,521 09 13,455 84
Primes brutes reçues.....$108,106 93
Moins primes non échues.....$17,778 44
Moins primes remises et annulations.....2,567 33 20,375 77
Primes nettes.....$87,731 12
Pertes, etc., payées pendant la même Période :
Sur risques d'incendie.....$84,673 14
Sur risques de rivières.....3,833 88
Sur risques maritimes 2,118 47
Réassurances.....2,961 59
Loyer.....1,200 00
Impressions et annonces.....325 94
Taxes.....2,063 10
Escompte.....12,384 33
Bureau des Réassurances.....1,784 62
Dépenses, etc., moins l'intérêt.....3,964 55
$65,349 62
Profits nets.....$22,381 56
Réserve pour portion non acquittée.....$1,728 40
5 pour cent, dividende payé en janvier 1881.....5,000 00
5 pour cent, dividende échu maintenant..5,000 00
Surplus.....10,653 16
$22,381 56

La Compagnie possède l'actif suivant :

Comptant.....$30,861 83
Primes en voie de perception.....11,772 85
Actions de banques et autres.....$1,554 91
Propriété foncière.....$2,354 31
Billets garantis par gage temporaire.....7,795 98
Billets garantis par hypothèques.....11,358 91
Billets à recevoir à courtes échéances..5,866 85
Meubles de bureau....1,176 42
Actif total.....$152,040 76

L'exposé ci-dessus est une copie vraie et exacte des livres de la Compagnie.

ERNEST FRAGET, Président
M. PONVIGNE, Vice-Président.
P. M. SCHNEIDAU, Secrétaire.

Assermenté et signé par devant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 15ème jour de juillet 1881.

JOHN BENDERNAGEL, notaire.

Nouvelle-Orléans 12 juillet 1881.

A une réunion de la Direction ce jour, il a été résolu à l'unanimité de déclarer un second dividende semi-annuel de 5 pour cent, sur les primes 1881, payable aux demandeurs faisant dix jours après la date de la présente, et de la somme de $5,000 ajoutée au fonds de réserve, laissant un surplus de $10,653 16 en sus de tous les fonds exigés par la loi.

Par ordre de la cour,

JAMES T. CLARK, Greffier.

20 juil—20 24 30.

Succession de Ernestine Maggio.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 2296.—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, leurs oppositions (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Edouard Raggio exécuteur testamentaire de cette succession, sera homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour,

JAMES T. CLARK, Greffier.

23 juil—23. 27. 31.

Succession de Jacob Aaron.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 2302—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, leurs oppositions (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Edouard Raggio exécuteur testamentaire de cette succession, sera homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour,

JAMES T. CLARK, Greffier.

23 juil—23. 27. 31.

Succession de Jacob Aaron.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 2302—Division C.—Avis est par le présent donné que F. B. Wilkinson a été nommé exécuteur testamentaire de la succession de Jacob Aaron, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux qui cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

22 juil—22.26 31

Succession de Ernestine Maggio.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 2296—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, leurs oppositions (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Edouard Raggio exécuteur testamentaire de cette succession, sera homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour,

JAMES T. CLARK, Greffier.

20 juil—20 24 30.

Nouvelle-Orléans 12 juillet 1881.

A une réunion de la Direction ce jour, il a été résolu à l'unanimité de déclarer un second dividende semi-annuel de 5 pour cent, sur les primes 1881, payable aux demandeurs faisant dix jours après la date de la présente, et de la somme de $5,000 ajoutée au fonds de réserve, laissant un surplus de $10,653 16 en sus de tous les fonds exigés par la loi.

Par ordre de la cour,

JAMES T. CLARK, Greffier.

20 juil—20 24 30.

Succession de Ernestine Maggio.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 2296—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, leurs oppositions (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Edouard Raggio exécuteur testamentaire de cette succession, sera homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte